

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/11/2021

Dossier complet le :

22/11/2021

N° d'enregistrement :

2021-3019

#### 1. Intitulé du projet

Augmentation capacité stockage rubrique 4801 du Terminal Multi Vrac (TMV)

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SEA INVEST Dunkerque

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Philippe VANPEPERSTRAETE - Président de SEA INVEST DUNKERQUE

RCS / SIRET

8 8 8 1 1 7 3 4 8 0 0 0 1 9

Forme juridique SAS

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Installation classée pour la protection de l'environnement	La rubrique et régime ICPE concerné par le projet est ; 4801 sous le régime de l'autorisation (250 000 T)

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société SEA INVEST DUNKERQUE exploite des terminaux de manutention portuaire au niveau du Grand Port Maritime de Dunkerque depuis le 1er Septembre 2020. Elle sous-traite l'exploitation auprès du personnel du prestataire SEA-Bulk. SEA invest Dunkerque a repris les activités de SEA BULK Dunkerque opérées sur le terminal Quai de Grande Synthe (QGS) et le Terminal MultiVrac (TMV), pour lesquels un dossier de régularisation administrative ICPE a été déposé par SEA Bulk Dunkerque en 2015.

Le Terminal Multi Vrac (TMV) dispose d'un arrêté Préfectoral d'Autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) en date du 06 décembre 2016 (suite à avis favorable au CODERST le 22 Novembre 2016). Pour répondre aux besoins de ses clients et anticiper au mieux les conséquences de la fermeture annoncée du Quai Pondéreux Ouest (QPO), SEA INVEST DUNKERQUE souhaite faire évoluer les modalités de stockages des produits relevant de la rubrique 4801 (charbon...) déjà autorisées pour une capacité de stockage 35 000 tonnes en demandant une augmentation de celle-ci à hauteur de 250 000 tonnes. Il n'y aura pas de modification du périmètre de l'installation ICPE TMV. Il n'y aura également pas de modification de stockage des produits stockés. Ils seront stockés à l'air libre dans les mêmes conditions qu'actuellement.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Afin de satisfaire les besoins de ses clients et anticiper au mieux les conséquences de la fermeture annoncée du Quai Pondéreux Ouest (QPO), Sea Invest Dunkerque souhaite être autorisé à augmenter sa capacité de stockage sur le TMV de 35 000 tonnes à 250 000 tonnes pour le stockage de produits relevant de la rubrique ICPE 4801 (tels que le charbon, le coke de pétrole...).

En effet, la fermeture du site QPO exploité par SEA-Bulk prévue au 31 décembre 2021 entraînera un report de trafics sur les autres terminaux du Port de Dunkerque dont celui du TMV..

Les produits actuellement manutentionnés et stockés au TMV seront identiques à ceux déjà autorisés par la rubrique 4801.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Aucuns travaux ne sont nécessaires étant donné que les activités envisagées s'effectueront dans l'enceinte du périmètre ICPE existant.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Afin de répondre aux besoins de certains de ses clients et anticiper au mieux les conséquences de la fermeture annoncée du Quai Pondéreux Ouest (QPO), la société souhaite pouvoir stocker un tonnage plus important de produits de type charbon, coke de pétrole... sur ses parcs.

La manutention et le mode de stockage demeurent inchangés.

Les transporteurs ont pour consigne de bâcher leur benne après tout chargement de vrac solides susceptibles d'être à l'origine d'émissions de poussières.

Le projet n'entraîne ni d'évolution des impacts environnementaux et ni de risques majeurs pour les autres installations du site et pour les tiers.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porter à connaissance "Augmentation capacité stockage rubrique 4801 Terminal Multi Vrac"

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les stockages seront réalisés sur les parcs existants, à savoir : Parc TMV	Parcelles AP52, AP73, AR5 et AR13

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

SEA INVEST DUNKERQUE  
Appontement Charbonnier  
Route des Salines  
59 760 GRANDE-SYNTHE

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 0 2° 28' 37" 57 Lat. 5 1° 04' 42" 92

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

GRANDE-SYNTHE

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

Etude d'impact réalisée dans le cadre de la demande d'autorisation d'exploiter. régi par l'arrêté préfectoral du 05 janvier 2017.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est implanté dans la ZNIEFF de type II - Dunes du Clipon, ZNIEFF n°74 (250 m au nord), - Marais et plaines sableuses de Fort Mardyck, ZNIEFF n°96 (1 km au sud-est),
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche "Le Fort Vert" (FR3800090) est implantée à 25 km à l'ouest
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche "Le Fort Vert" (FR3800090) est implantée à 25 km à l'ouest
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Grande-Synthe est riveraine de la mer du Nord
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones les plus proches sont: Parc naturel régional de Grande Synthe (FR9300159) à 2.5km au sud Réserve naturelle nationale le Platier d'Oye (FR3600086) à 16.6 km à l'ouest
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Communauté Urbaine de Dunkerque (incluant la commune de Grande-Synthe) est couverte par un Plan de Prévention du Bruit. Le site n'est toutefois pas concerné par des actions à mener définies dans le PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Marais maritime de la Réserve naturelle du Platier d'Oye (NPC0002) est implanté à 16.6 km à l'Ouest
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone RAMSAR la plus proche (Marais de l'Audomarois-FR7200030) est à 29 km au Sud.



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Grande-Synthe est concernée par les PPRT de la Zone Industriale-Portuaire de Dunkerque, de la société Nord Céréales et Arcelor Mittal mais la zone d'implantation du site n'est pas concernée par un éventuel zonage réglementaire. Grande-Synthe est concernée par le TRI de Dunkerque mais la zone d'implantation n'est pas identifiée comme zone à risque.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'a pas été identifié de site BASIAS au droit du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de captage en eau potable à proximité du site, l'eau potable distribuée est prélevée dans les champs captants de Houlle-Moulle, Blendeques et Heuringhem dans le Pas de Calais.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bancs des Flandres (ZSC FR3102002 et ZPS FR3112006) à environ 325m au nord
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Marais maritime de la Réserve naturelle du Platier d'Oye (NPC0002) est implanté à 16.6 km à l'Ouest

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Augmentation du stockage pour une activité existante et sur des parcs de stockage existants
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de travaux dans le cadre du projet
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de travaux dans le cadre du projet
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Augmentation de la quantité de stockage sur des parcs existants (pas d'extension du périmètre d'exploitation).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Augmentation de la quantité de stockage sur des parcs existants (pas d'extension du périmètre d'exploitation).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Augmentation de la quantité de stockage sur des parcs existants (pas d'extension du périmètre d'exploitation).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Stockage de produits non dangereux de la rubrique 4801
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Stockages qui se substituent à d'autres produits (pas d'extension)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pas plus que la situation existante. Site conforme (dernière campagne effectuée en Avril 2021)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Même produit que celui déjà exploité (notamment charbon, ...)
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales des aires de stockage qui sont envoyées dans un bassin tampon de 1200m3 et de décantation statique de 320 m3.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les activités projetées sont identiques à celles déjà autorisées. Elles seront réalisées dans la même installation et avec les moyens en place.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Comme dans la configuration actuelle, l'ensemble des eaux de ruissellement des parcs sont récupérées et décantées.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

SEA INVEST DUNKERQUE (TMV) dispose déjà d'un arrêté d'autorisation d'exploiter pour l'ensemble du site, dont fait partie le projet d'augmentation de la quantité de stockage de produits relevant de la rubrique 4801 (modifications : nature et typologie des produits stockés). Aucune évolution des impacts et risques de part la polyvalence des activités souhaitées.

Par conséquent, SEA INVEST DUNKERQUE estime qu'il n'est pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Grande-Synthe

le, 25/08/2021

Signature

